

T 330 D, 32

Misère

Misère n'avait pour tout bien qu'un poirier, même pas le terrain.

(Elle avait le droit de faire mourir le monde. Elle s'en va faire mourir un comte).
Et elle avait le droit de faire rester celui qui était au faîte.

— C'est donc toi¹ qui est là !

— Laisse-moi descendre. Je vas prendre un comte.

— Non, ou promets de ne pas me prendre.

Elle [le] lui accorde et, depuis ce temps, il y a toujours la misère sur la terre.

Recueilli en septembre 1887 à Alligny auprès de [Louis] Beaulieu, [né aux Bonnards, Cne de Saint-Loup en 1820], rentier, [É.C. : né le 08/05/1820 à Saint-Loup, rentier, résidant aux Bonnards, Cne de Saint-Loup]. Titre original². Arch., Ms 55/1, Cahier Alligny-Bouhy, p. 22.

Pas de marque de transcription de P. Delarue.

Catalogue, I, n° 32, vers. N, p. 354 (« Très altéré »).

¹= *La Mort*.

² À la plume sous le conte